

Le Petit Journal

Bulletin municipal
n°103 - Juillet 2025

Lacaunais

Edito *Chères Lacaunaises, chers Lacaunais,*

L'été 2025 débute sous une chaleur intense et précoce. Souhaitons que le soleil continue de briller... mais avec un peu plus de modération, afin d'épargner les bénévoles mobilisés pour les nombreuses animations proposées par nos associations. Grâce à leur engagement, vous pourrez une fois encore savourer un été chaleureux et convivial à Lacaune. Un grand merci à toutes celles et ceux qui, avec passion et énergie, contribuent tout au long de l'année à faire vivre notre bourg et nos hameaux.

Parmi les événements marquants de ce début d'année, on retiendra la plantation des pommiers du nouveau verger de conservation, rue Camille St-Saëns, fruit d'une belle collaboration entre le Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc et les élèves de l'école primaire. Le savoir-faire de nos salaisonniers a de nouveau été salué au Salon de l'Agriculture avec 8 médailles bien méritées. Autre moment fort : la journée du 24 mai organisée avec le Groupement de Développement Agricole, a célébré le centenaire de l'appellation Roquefort. La brebis de race Lacaune y a retrouvé toute sa place, notamment grâce à l'intervention passionnante de Mme Sylvie Vabre, et à l'hommage rendu à la famille De Naurois, avec la pose d'une plaque sur la Tour de Calmels.

Côté travaux, la construction de la nouvelle gendarmerie suit son cours : les logements sont désormais achevés. Les services techniques disposent à présent de nouveaux locaux modernes et bien équipés, pour le plus grand confort des agents. La rénovation de l'école primaire donne au bâtiment un aspect quasiment neuf et son isolation performante nous permet de réaliser des économies d'énergie.

Concernant les projets à venir, la bonne gestion budgétaire nous permet de maintenir un niveau d'investissement ambitieux, sans augmentation des impôts ni recours à l'emprunt (voir rubrique Finances). En 2025, des travaux importants seront consacrés à l'amélioration de la voirie. La crèche va bénéficier d'aménagements significatifs, pour le bien-être des tout-petits et de meilleures conditions de travail pour l'équipe. Deux trompe-l'œil artistiques viendront embellir la façade du Grand Café et le mur de la fontaine rue É.Barbey, sous réserve de l'avis des Architectes des Bâtiments de France, Lacaune étant classée Station de Tourisme avec plusieurs Monuments Historiques. Les abords du pôle culturel, déjà terrassés, feront l'objet d'un aménagement complet : parkings, espaces verts, toilettes, bornes de recharge électrique, et désimperméabilisation des sols. La salle de Bel Air sera intégralement rénovée à l'automne. L'ancien local des services techniques avenue de Montalet sera réhabilité en club house pour le Comité des Fêtes, et les anciens garages transformés en espaces de rangement pour les associations locales.

Enfin, je vous souhaite à toutes et tous de profiter pleinement de l'été : des marchés gourmands à Escande ou à Lacaune, du feu d'artifice du 14 juillet, des Grandes Fêtes du 15 août, ou encore de la prochaine Fête de la Charcuterie, dont le succès ne se dément pas – rendez-vous le 20 juillet !

Au nom du conseil municipal, je vous souhaite un très bel été à Lacaune !

Robert Bousquet
Maire de Lacaune-les-bains



C'est aux de Naurois que l'on doit le travail de croisement qui donna la Brebis Lacaune. Elle est reconnue comme race par arrêté ministériel en 1902. Autrefois race mixte, elle comprend aujourd'hui deux types : la «Lacaune viande» et la «Lacaune lait» notamment utilisée pour fournir la matière première du Roquefort. Présente sur 5 continents et dans 25 pays, c'est la race ovine la plus représentée en France en nombre de têtes.



Mairie de Lacaune-les-bains

05.63.37.00.18 - accueil@lacaune.com

Site internet : www.lacaune.com



RETROSPECTIVE



17 Janvier : Cérémonie des Voeux aux Lacaunais



23 Janvier : Plantation du verger de conservation par les élèves de l'école



25 Février : 8 médailles pour nos salaisonniers au Salon de l'Agriculture



11 Mars : Naturalisation du Père Badjosse



11 Avril : Carnaval de l'école



Commémorations du 28 Avril et du 8 Mai



18 Mai : Meeting de natation pour les 20ans de l'Espace des Sources Chaudes



23 Mai : cinq agents communaux reçoivent la médaille du travail



24 Mai : Inauguration de la plaque honorant L. de Naurois et la Brebis Lacaune



29 Mai : Le 3ème festival Marée Haute s'invite à Lacaune



04 Juin : Traditionnel repas des Aînés



12 Juin : Rencontres de la Ruralité. Les maires du Tam à Lacaune autour de la thématique de l'Eau

RUBRIQUE : VIE COMMUNALE

Urbanisme

La commune dispose à présent d'un téléservice opérationnel pour déposer toutes vos demandes de droit du sol (*certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, ...*).

Depuis le site de la commune www.lacaune.com, **rubrique Vie Pratique / Urbanisme**, vous pouvez accéder directement à la plateforme de dépôt de votre dossier de demande après avoir créé votre compte.

Si vous avez besoin d'aide pour constituer votre dossier en ligne, l'Assistant de Demandes d'Autorisation d'Urbanisme (ADAU) vous accompagne.

Transport scolaire

Attention vous n'avez que **jusqu'au 31 juillet 2025** pour inscrire votre enfant au transport scolaire (FEDERTEEP). Vous pouvez réaliser toute la procédure directement en ligne sur www.federteep.org ou en complétant le dossier en mairie.

Nouvelle recrue

Depuis le 19 Mai, **Sandrine Etienne** a rejoint l'équipe administrative de la mairie. Elle a été recrutée en vue du remplacement d'**Erich Vincent**, qui prendra sa retraite en septembre. La moitié de son temps de travail est dédié à vous accueillir en mairie et l'autre au renforcement du service comptabilité. Bienvenue



Conseil Communautaire

En prévision du renouvellement des conseils municipaux et communautaires de 2026, les organes délibérants des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre tels que la Communauté de Communes du Haut-Languedoc, doivent faire l'objet d'une recomposition durant l'année précédant cette échéance. Le nombre et la répartition des sièges sont établis en fonction de la population municipale de chaque commune, selon la règle du droit commun ou dans le cadre d'un accord local. Le conseil municipal de Lacaune, dont la population représente 31% de la population totale de la CCHL, a délibéré en faveur de la répartition de droit commun.

Ainsi au sein du futur Conseil Communautaire, Lacaune disposera de 10 sièges sur 36 membres. (A ce jour : 9 sièges sur 39 membres)

FACTURE D'EAU : ce qui va changer en 2025

La **redevance de prélèvement**, auparavant supportée par la collectivité, sera appliquée aux abonnés à partir de cette année. De plus, les redevances pollution domestique et modernisation des réseaux disparaissent et sont remplacées par trois nouvelles redevances :

- la **redevance sur la consommation d'eau potable**,
- la **redevance pour performance des réseaux d'eau potable**,
- la **redevance pour performance des systèmes d'assainissement collectif**.

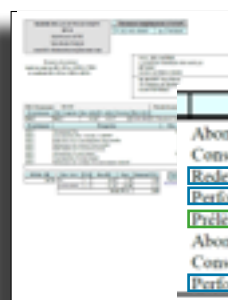
Facture 2024



Désignation
Abonnement Eau
Consommation Eau : tranche 1 à 999997
Abonnement Assainissement
Consommation Assainissement
Redev Réseaux Collectifs assainissement
Redev Pollution domestique/ALP



Facture 2025



Désignation
Abonnement Eau
Consommation Eau : tranche 1 à 999997
Redevance sur la consommation d'eau potable
Performance des réseaux d'eau potable
Prélèvement sur la ressource en eau
Abonnement Assainissement
Consommation Assainissement
Performance des systèmes d'assainissement collectif

Redevances reversées à l'Agence de l'Eau en € / m³	2024	2025
Redevance pollution domestique	0.3300	
Redevance modernisation des réseaux de collecte	0.2500	
Redevance prélèvement sur la ressource en eau		0.0530
Redevance sur la consommation d'eau		0.3200
Redevance performance des réseaux d'eau potable		0.0700
Redevance performance des systèmes d'assainissement collectif		0.1050
Total	0.5800	0.5480



A consommation constante, le poids des redevances sur la facture d'eau diminue en 2025.

Les **objectifs** recherchés au travers de cette réforme devraient permettre :

- ▶ de rééquilibrer progressivement l'origine des contributions pour moins faire peser la fiscalité de l'eau sur les ménages,
- ▶ de valoriser les efforts des collectivités pour une gestion patrimoniale vertueuse,
- ▶ d'accroître les capacités financières des Agences de l'Eau, dans le cadre du déploiement du plan Eau, pour accompagner plus vite et plus fortement (aides et subventions) les territoires et les acteurs économiques face à l'urgence climatique.

RUBRIQUE : VIE COMMUNALE

UN CADRE DE VIE QUI S'EMBELLIT

À Lacaune, les petits changements dessinent une ville toujours plus accueillante. De nouvelles sculptures représentant un berger et son chien ont rejoint récemment les brebis présentes à l'écusson des «Trois ponts», tandis que l'allée d'acacias du Château de Calmels a été remplacée par de jeunes magnolias apportant une touche d'élégance et promettant de belles photos poétiques lors des prochaines floraisons.

Mars 2025 : installation du berger et de son chien ►



▲ Mars 2025, plantation de magnolias dans le Parc du Château



Le jardin public, lui, fera bientôt l'objet de travaux pour devenir un espace encore plus agréable et convivial : l'allée centrale sera revêtue de pierres posées sur une largeur de 4 m ; des marches, en pierres également, de faible hauteur et de belle profondeur, démarreront de la rivière et conduiront jusqu'au Monument aux Morts ; les deux passerelles inesthétiques qui pouvaient parfois gêner l'écoulement de l'eau lors de crues, seront remplacées par

de petits ponts identiques à celui réalisé à Granisse ; l'éclairage sera revu et l'entrée depuis le casino sera réaménagée et agrémentée d'une fontaine.

Une dynamique collective

Cet élan d'embellissement se traduit aussi par un engagement partagé entre la commune, les habitants et les associations. La remise des prix du Concours des Maisons Fleuries a récemment valorisé l'engagement des habitants. De même, après avoir « habillé » les arbres de la maternelle, l'association des Genêts d'Or a cette année, installé le fruit de son travail passionné dans la rue de la mairie, en décorant les différentes jardinières communales d'arbustes colorés et insolites.

Nous tenions à remercier chaleureusement les initiatives de ses bénévoles et de tous les particuliers qui oeuvrent in fine au cadre de vie de chacun.



De belles initiatives citoyennes

Une reconnaissance nationale



Depuis 1998, la ville est labellisée «Villes et Villages Fleuris», le label national de la qualité de vie. Si auparavant le fleurissement était une priorité du cahier des charges, aujourd'hui, il évalue à la fois le patrimoine végétal, les modes de gestion mis en place, le respect des ressources naturelles, les actions en faveur de la qualité de l'espace public, etc...

En juillet, Lacaune accueillera à nouveau le jury régional pour le renouvellement de son label. Nous aurons à coeur de lui montrer qu'ici, le fleurissement et l'embellissement sont bien plus qu'un enjeu de distinction : ce sont des choix durables, portés par tous, pour mieux vivre ensemble.

RUBRIQUE : VIE COMMUNALE

Etat civil du 1er Octobre 2024 au 15 Juin 2025

Naissances

FREZAL Louka, le 02 décembre
MILHAU Alicia, le 27 janvier
CULIÉ Louis, le 18 février
CROS Mario, le 04 avril
AMALRIC Lison, le 1er mai
ROUSSALY Leny, le 02 mai
LENOIR Rose, le 18 mai



Toutes nos félicitations !

Mariages

DE WYSE Alexandra & KOZUSNIK Vincent le 29 mars
RÉGEMBAL Lisbeth & GHESQUIERE Jean-Marie le 24 mai
MOUCHET Sandrine & GODFRIN Gaël le 14 juin

Décès

Tous nos vœux de bonheur !

SANTOS ép. OLIVERA, le 06 décembre
ROUCH Maurice, le 16 décembre
CAZALS Pierre, le 28 décembre
PAGES Célestin, le 29 décembre
PISTRE Claude, le 30 décembre
MAITREJEAN Simone veuve FELMANN, le 31 décembre
FABRÈS Serge, le 09 janvier
NORMANDIN Chantal, le 19 janvier

RÉ Juliette veuve CABROL, le 28 janvier
ROZALEN Marie épouse TILKENS, le 02 février
ARCADE Marie Jeanne veuve RIEU, le 05 février
CAVAILLES Alain, le 06 février
CABANEL Charlette veuve CABANEL, le 15 février
OSMANI Mahdjouba, le 21 mars
POUZOLET Christiane veuve VIALA, le 23 mars
GUIRAUD Marie veuve RASCOL, le 27 mars
SABATHIER Nicolas, le 29 mars
CROS Denis, le 1er avril
THÉRON Gabin, le 09 avril
SALOMON Janine veuve PAGÈS, le 10 avril 2025
ESCANDE Madeleine veuve MAUREL, le 14 avril
DELFOUR Alain, le 25 avril
PAGÈS Thérèse veuve CAMBON, le 04 mai
MARTINEZ Mathilde veuve LLAMAS, le 04 mai
BARTHE Lucien, le 06 mai
RENAUDAT Laurian, le 11 mai
MARC Etienne veuve CABANES, le 16 mai
DIRAISON Bernard, le 08 juin

Sincères condoléances à leurs proches.

**S'INSTALLER EN
AGRICULTURE OU
TRANSMETTRE SON
EXPLOITATION**

*Trouvez votre exploitation ou votre
repreneur sur le Répertoire Départ
Installation (RDI)*

www.repertoireinstallation.com



**La Chambre d'agriculture
vous accompagne :**

Christine Vaysse : 06 69 04 59 17
Géraldine Marty : 06 69 56 70 96

DROIT D'EXPRESSION DES ÉLUS D'OPPOSITION

L'opposition s'organise

2026 et ses élections municipales approchent. Nous avons comme objectif de continuer à nous investir et défendre les citoyens Lacaunais dans le respect de pratiques démocratiques, respectueuses de l'égalité, du droit et de la justice.

C'est pourquoi nous constituons une liste dynamique représentant l'ensemble de la population Lacaunaise, dont le mot d'ordre sera le travail en équipe. Dans cette optique, nous avons décidé de mettre en tête de liste une femme. Si certaines personnes souhaitent partager leurs idées et s'investir vous pouvez nous contacter.

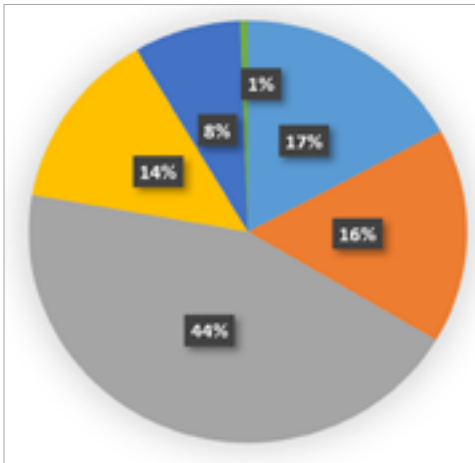
Nous souhaitons à nouveau que toutes les manifestations culturelles, sportives et festives se passent bien, et surtout avec du beau temps afin d'éviter des soucis supplémentaires.
Passez un bel été.

Texte fourni le 25/06/2025 - rédigé par Sophie Saillard, Richard Collet et Julien Visse

RUBRIQUE : FINANCES

RECETTES 2024

Données issues du compte administratif 2024 du Budget général de la collectivité

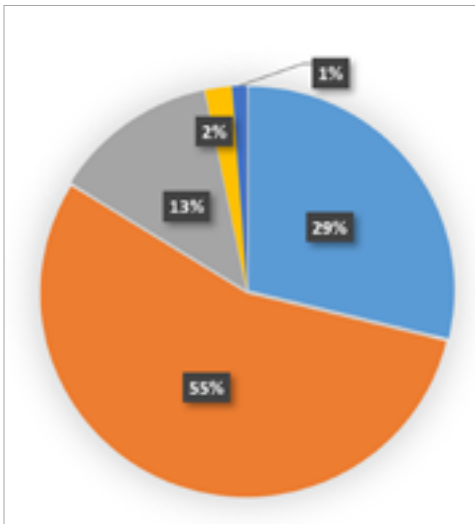


- ▶ **FISCALITE LOCALE** : taxes sur les ménages et entreprises
- ▶ **PRODUITS DES SERVICES** : vente de bois, cantine, entretien de la voirie intercommunale, frais de personnel refacturé...
- ▶ **IMPOTS ET TAXES** : compensation et dotation intercommunales
- ▶ **DOTATIONS ET PARTICIPATIONS** de l'Etat
- ▶ **AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE** : revenu des immeubles
- ▶ **ATTENUATIONS DE CHARGES** : remboursements sur frais de personnel

Les recettes de fonctionnement ont augmenté de 6% par rapport à 2023.

DEPENSES 2024

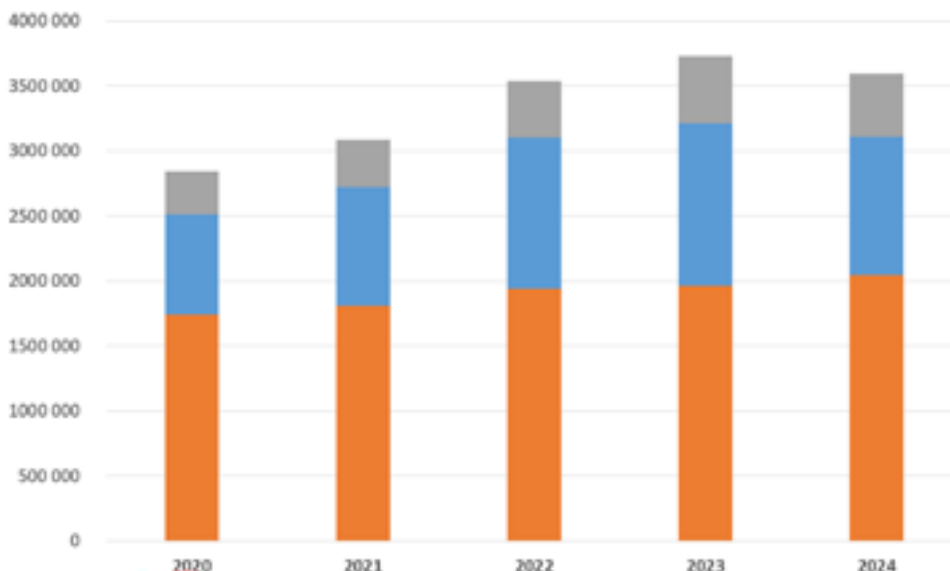
Données issues du compte administratif 2024 du Budget général de la collectivité



- ▶ **CHARGES DE PERSONNEL** : salaires et cotisations
- ▶ **CHARGES A CARACTERE GENERAL** : fournitures (énergie, carburant, alimentation,...), entretien, maintenance, taxes...
- ▶ **AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE** : indemnités des élus, contribution au service incendie, déficit des budgets annexes
- ▶ **PROVISIONS** : risques et impayés
- ▶ **CHARGES FINANCIERES** : intérêts (0,43%)

Les dépenses de fonctionnement ont diminué de 3% par rapport à 2023.

EVOLUTION DES GRANDS POSTES DE DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



- ▶ **Autres charges de gestion courante (65)**
-7.3% par rapport à 2023
- ▶ **Charges à caractère général (011)**
-14% par rapport à 2023
- ▶ **Charges de personnel (012)**
+ 3.93% par rapport à 2023

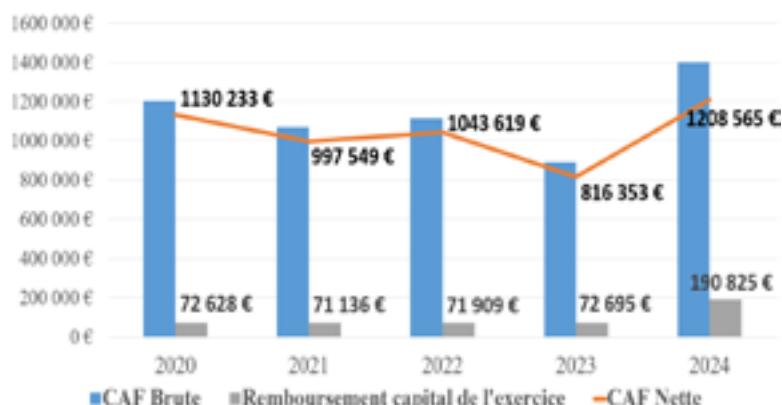
RUBRIQUE : FINANCES

CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

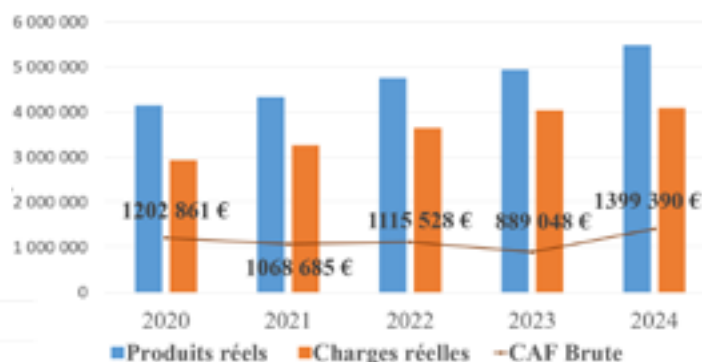
La capacité d'autofinancement (CAF) représente l'excédent de fonctionnement, utilisable pour financer les opérations d'investissement de l'année suivante.

La CAF BRUTE est en priorité affectée au remboursement des dettes en capital. Le solde, appelé CAF NETTE, permet d'auto-financer les nouvelles dépenses d'équipement.

Evolution de la CAF NETTE



Evolution de la CAF BRUTE



Concernant la commune de Lacaune, la CAF nette s'élève à 539 € par habitant pour une moyenne de 128 € pour les collectivités de la même strate de population.

C'est un indicateur qui atteste de la bonne santé de la collectivité.

GRANDES OPERATION D'INVESTISSEMENTS 2025

ATTRACTIVITE 45 000 €

Circuits culturels/touristiques

ENFANCE JEUNESSE 130 000 €

Ecoles, Crèche

MOBILITE 633 925 €

Travaux de voirie et signalisation

SERVICES GENERAUX 451 800 €

Matériel, mobilier, véhicule...

CADRE DE VIE 830 000 €

Trompe-l'oeil, abords du Pôle Culturel, Jardin Public, sanitaires publics, ...

BATIMENTS 2 756 900 €

Gendarmerie, salle de Bel Air, locaux aux associations, ...



Données issues du budget prévisionnel 2025

RUBRIQUE : TRAVAUX



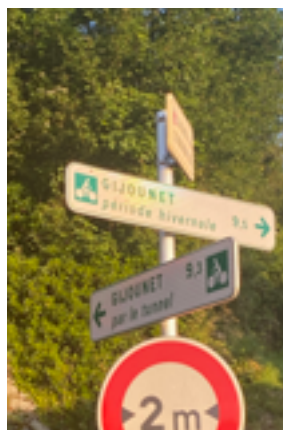
Ecole primaire
rénovation achevée
(toiture, chauffage,
huisseries, volets,
isolation...).



Jardin de la Vierge
statue repeinte et
nouvelle rampe
d'accès vers le
Causse.



Boulodrome
nouveau terrain de
pétanque mis en
place à l'arrière du
bâtiment.



Signalétique Vélo
plusieurs routes ou
rues ont fait l'objet de
signalétique (au sol,
panneaux, ...).



Maison Rul
réfection de
l'intégralité de la
toiture cet été.



Abords du Pôle culturel
un premier terrassement
a été effectué en
attendant les travaux
d'aménagement plus
conséquents.



Bâtiment H. Antoine
le terrassement des
abords a terminé les
travaux. Nos Services
Techniques sont
installés.



Tables de pique-nique
de nouvelles tables
en pierre ont été
installées à Picotalen
et à Montaigut.



**Ancien local des
services techniques**
avenue du Montalet
un club house sera
fait pour le Comité
des Fêtes



Anciens garages
avenue du Montalet
prochainement
transformés en locaux
de rangement pour les
associations lacauaises

Avancée des travaux de la Gendarmerie

La première phase des travaux de la future gendarmerie est terminée : les nouveaux logements pouvant accueillir 7 gendarmes et 2 gendarmes adjoints volontaires (GAV) ont été livrés comme prévu en juin 2025. En septembre, commencera la seconde phase des travaux avec la démolition des anciens logements, remplacés par la future brigade. Fin des travaux programmée pour juin 2026.



▲ **Démolition**
(Février 2024)



▲ **Etat des travaux**
(Novembre 2024)

► **Etat des travaux**
(Juin 2025 - fin de la
première phase)

► **Finalisation du projet**
(Juillet 2026)



RUBRIQUE : TRAVAUX

Les Brèves :

► **Salle de Bel Air** La salle de Bel Air comprenant la grande salle et le dojo sera entièrement refaite cet automne (*toiture et isolation, électricité, chauffage, plafonds et sanitaires ...*). En effet, sa surface est adaptée aux grands lotos, au marché de Noël, braderies ou autres grandes manifestations.

► **Toilettes publiques à Granisse** Précédemment vandalisées et incendiées, les toilettes publiques de Granisse seront bien entendu rénovées. Cependant les démarches auprès des assurances prennent du temps. Le responsable a été identifié et exécutera des Travaux d'Intérêt Général.

► **Boulevard Jean Jaurès** Une étude sera réalisée à l'automne en vue d'un réaménagement intégral de l'avenue (*enfouissement des réseaux secs, réfection des réseaux humides, route et trottoirs repensés avec piste cyclable, parking et végétalisation...*).

► **Tunnel du Petit Train** A la demande de la DREAL et des services de l'Etat, des chicanes en bois ont du être installées à l'entrée du tunnel afin d'en empêcher l'accès aux petits véhicules motorisés et de préserver ainsi la quiétude des chauve-souris y nichant.

► **Rues et trottoirs** Les rues André Théron, Pasteur, Bel Air, du 8 Mai 1962, du Saut et le chemin des pauvres seront rénovés cet été.

► **Hameau des Vidals** La rue du Menuisier sera refaite cet été. Le socle de la croix sera également restauré en pierres ainsi que le banc du centre du village.



RUBRIQUE : MOBILITÉ

Nouveau service cet été : le Balad'o Bus

Du 15 Juillet au 29 Août, le Balad'o Bus sillonnera les Monts de Lacauze afin de relier les villages de Lacauze, La Salvetat et Murat et les lacs du Laouzas et de la Raviège. Un arrêt est également prévu à l'Espace des Sources Chaudes. **Du lundi au vendredi**, vous pourrez donc vous rendre sur les lieux touristiques en toute tranquillité et à moindre frais, puisque le montant du trajet est de 2€.

Tous les renseignements sont à prendre auprès de l'Office de Tourisme au 05.32.11.09.45, ou contact@destinationhautlanguedoc.fr.



Les réservations
quant à elles, se
feront en ligne sur
www.baladobus.fr

Heure	Arrêt	Heure	Arrêt
8h55	Lacauze	16h30	Lacauze
9h00	Lacauze (piscine ESC)	16h55	Lac de la Raviège
9h20	Murat-sur-Vèbre	17h00	Village La Salvetat
9h35	Lac du Laouzas	17h20	Lac du Laouzas
9h55	Village La Salvetat	17h35	Murat-sur-Vèbre
10h00	Lac de la Raviège	17h55	Lacauze (piscine ESC)
10h25	Lacauze	18h00	Lacauze
10h30	Lacauze (piscine ESC)	18h25	Lac de la Raviège
10h50	Murat-sur-Vèbre	18h30	Village La Salvetat
11h05	Lac du Laouzas	18h50	Lac du Laouzas
11h25	Village La Salvetat	19h05	Murat-sur-Vèbre
11h30	Lac de la Raviège	19h25	Lacauze (piscine ESC)
11h55	Lacauze	19h30	Lacauze



Contact : 05 32 11 09 45

Visualisez les points d'arrêts et réservez votre place sur <https://www.baladobus.fr>

RUBRIQUE : CITOYENNETÉ

Le recensement citoyen en France : une étape obligatoire à 16 ans

En France, tout jeune doit effectuer un recensement citoyen à partir de 16 ans. Cette démarche **obligatoire** concerne aussi bien les garçons que les filles de nationalité française. Elle doit être réalisée dans les trois mois suivant le 16ème anniversaire, auprès de la mairie du lieu de domicile.



Le recensement permet à l'État d'enregistrer les jeunes en vue de la **Journée Défense et Citoyenneté (JDC)**, une étape importante du parcours civique. Ce document est également nécessaire pour **passer certains examens** (comme le bac ou le permis de conduire) et pour être inscrit automatiquement sur les **listes électorales à 18 ans**. Le jeune reçoit à l'issue une **attestation de recensement**, à conserver précieusement.

En cas d'oubli ou de retard, il est toujours possible de régulariser la situation, mais cela peut entraîner des complications administratives.



Comment s'inscrire sur la liste électorale ?

Dès mars 2026, de nouvelles élections auront lieu. Pour pouvoir voter, vous devez être inscrit sur la liste électorale de votre lieu d'habitation (principale ou secondaire). Comme précisé ci-dessus, les jeunes de 18 ans ayant fait leur recensement citoyen à 16 ans sont automatiquement inscrits.

Si vous n'êtes pas dans cette situation et que vous souhaitez vous inscrire sur la liste électorale de Lacaune, vous pouvez faire les démarches en ligne sur service-public.gouv.fr ou bien venir en mairie compléter le formulaire adéquat, muni de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (*facture d'eau, d'électricité, avis d'impôt, de taxe foncière...*).

STOP aux dépôts sauvages et aux incivilités !

Nous vous alertions déjà en juillet 2024, cependant la situation reste encore dommageable. Très régulièrement, des dépôts sauvages d'ordures ménagères, de gravats et de déchets jonchent les pieds des containers de tri voire les rues de notre ville. Ce type d'incivilités a pour conséquences de nuire à la propreté publique, de rendre désagréables les lieux pour les personnes qui trient correctement et peut occasionner des accidents (*envols, pollution, blessures par du verre brisé...*). L'amende pour abandon de déchets dans la rue est de 135€, et cette année plusieurs verbalisations ont été faites.

Nos agents techniques bien que minutieux et volontaires n'ont pas pour rôle de palier aux mauvais comportements de certains et perdent un temps précieux qui pourrait être consacré à d'autres besoins des Lacaunais.

Service Public.fr

L'abandon de **déchets** dans la rue

C'est **135€** d'amende à régler dans les 45 jours

Au delà de ce délai, l'amende passe à **375€**

Si vous ne payez pas, le juge peut fixer l'amende à **750 € maximum** (ou jusqu'à 1500 €, avec confiscation du véhicule, si vous l'avez utilisé pour transporter les déchets).

Des solutions existent : la déchetterie de Lacaune est ouverte du mardi au samedi (05.63.74.15.64), la Communauté de Communes propose un calendrier de ramassage des encombrants sur inscription (05.32.11.09.25), etc...

Merci à tous de porter une attention particulière à notre cadre de vie.



RUBRIQUE : ECOCITOYENNETÉ

Moins de containers d'ordures ménagères:

Certains bacs à ordures ménagères seront supprimés et ramenés plus proches des containers de tri. Un meilleur tri sélectif a fait diminué le volume d'ordures ménagères nécessitant donc moins de bacs. Cela permettra également d'optimiser leur ramassage au plus proche des points d'apports volontaires et donc de gagner du temps sur la tournée de collecte.

Une troisième borne de collecte des textiles à Lacause :

Que faire des vêtements, chaussures, linge de maison... dont on ne veut plus ? Bien sûr, le marché de la seconde main existe : vide-greniers, vide-dressing, ou sites spécialisés... D'autres possibilités s'offrent également à vous :

► votre vêtement est en très bon état ? vous pouvez en faire don à *La P'tite Boutique Solidaire*, située rue André Malroux à Lacause. Cette association les remet en vente à petits prix dans sa boutique type "friperie" ouverte à tous. L'intégralité des ventes est ensuite reversée à ceux qui en ont besoin.

► autre possibilité : déposer vos textiles dans une des trois bornes prévues à cet effet. Situées rue Henri Antoine, chemin de Naubert et à la déchetterie, ces bornes ont pour but de collecter vos dons en vêtements, chaussures, maroquinerie, linge de maison etc... **quel que soit leur état**. En effet, si le textile est en bon état, il sera transmis à une association pour être redistribué à des personnes dans le besoin. S'il est taché, vieilli, troué, dépareillé etc... il sera recyclé notamment pour la fabrication d'isolant.



Le dépôt est gratuit, cependant il doit être conforme à quelques conditions :

- le linge doit être propre et sec (*c'est-à-dire lavé, même s'il est taché ou troué*)
- il doit être mis dans un sac bien fermé et étanche, le protégeant de l'humidité
- les paires de chaussures doivent être attachées ensemble afin de ne pas être séparées lors des différentes manipulations. (*Vos chaussures esseulées peuvent également être déposées ☺*)

RUBRIQUE : JEUNESSE

Une année bien remplie à l'école Victor Hugo

En mars, les 48 élèves de CM1-CM2 ont participé à une classe découverte au domaine de Lascroux, à Puycelsi. Durant 5 jours, les élèves ont découvert des activités sportives peu pratiquées à l'école, telles que la course d'orientation, la randonnée VTT, le tir à l'arc et le disc-golf. Au cours de balades-nature, ils ont observé la faune et la flore du site. La dernière soirée fut consacrée à la traditionnelle «boum», et la dernière journée a vu tous les enfants s'affronter lors de mini-olympiades, durant lesquelles ils ont pu s'essayer au tir à la sarbacane, à la pétanque, au tchouk-ball, à l'ultimate et au cardio-goal. Une semaine bien remplie, et de jolis souvenirs pour tous, enfants, accompagnateurs et enseignantes ! Ces dernières tiennent à remercier la Mairie de Lacause, la Communauté de Communes, Monsieur le Député Bonnacarrère et l'Association Les Enfants d'Abord, qui ont généreusement participé au financement de cette sortie.

Côté cycle 2, les classes de CP, CE1-CE2 A ont eu l'occasion de découvrir le Sidobre, lieu de légendes et source d'inspiration pour un travail d'écriture mené en classe. Les CE1-CE2 et leurs parents ont participé à des balades nocturnes, accompagnés du CPIE : tout le monde fut ravi de pouvoir écouter les sons émis par les chauves-souris ! Ils sont également partis à la découverte de notre galaxie avec une sortie au planétarium de Montredon-Labessonnié. Merci à l'Association des Parents d'Elèves qui a financé ces sorties.

Enfin, le 6 juin a eu lieu à la salle St Michel le traditionnel spectacle de l'école, en partenariat avec le conservatoire de musique du Tarn. Un grand succès pour les «Musiciens de Brême». Pour clôturer la soirée, l'APE Les Enfants d'Abord a offert à tout le monde un moment convivial autour des jeux de Milan de «Rêves de Jeux» et une bodéga animée par «DJ Authentic Music» qui a remporté un grand succès ! A l'année prochaine pour de nouvelles aventures ...



RUBRIQUE : JEUNESSE



A la Crèche des Petits Lutins de Lacause,

on ne s'ennuie jamais !

Différents projets ont eu lieu et/ou sont en cours.

Un atelier de psychomotricité offert par le Relais Petite Enfance (RPE) a été réalisé fin mai par exemple. Les enfants ont pris beaucoup de plaisir à grimper, sauter, découvrir les dalles sensorielles...

Vendredi 27 juin, c'était médiation animale au programme : présentation des animaux, caresses et nourrissage. Entourés de lapins, de chiens et d'un poney, les enfants de la crèche et du RPE ont passé un très bon moment !

Mardi 8 juillet, c'est la kermesse de la crèche animée par Milan de Rêves, Jeux et Animations, grâce à qui les enfants ont exploré de nouveaux jeux. Un moment convivial important, de partage entre parents, enfants, professionnelles et élus.

Quotidiennement différents ateliers éducatifs sont proposés aux enfants, jeux de transvasement, d'eau et de sable, motricité, peinture, dessins, gommettes, pâte à sel, pâte à modeler, chants, danses, lecture, piscine à balles, jeux extérieurs ... Un début d'année bien rempli !

A noter :

Durant le second semestre 2025, des travaux de rénovation sont prévus à la crèche : peinture du hall d'entrée et d'un dortoir des bébés, remplacement des plans de change des deux sections, restauration des grillages extérieurs.

Cendrine, directrice de la crèche

Des Super-héros cet été au Centre de Loisirs !

L'accueil de Loisirs situé Boulevard Jean Jaurès à Lacause ouvrira ses portes **du 7 Juillet au 29 Août**.



Les thèmes de l'été ?

- Partons aux Pays imaginaires (- 6 ans)
- Deviens un Super-héros (+ 6 ans)

En plus des animations thématiques, les sorties « piscine » seront toujours de la partie, ainsi que plein d'autres surprises proposées tout au long de l'été. Pour consulter le programme, demandez à l'équipe, ou bien consultez-le sur le Portail Famille.

*Toute l'équipe vous attend nombreux pour
passer de merveilleuses vacances tous
ensemble !*

**Infos et inscriptions :
05.63.72.38.21**



Le Portail Famille

Un nouvel outil a été mis en place : le Portail Famille. La réservation des jours de présence cet été (et à partir de septembre pour le périscolaire et la cantine) se fera désormais via cette plateforme en ligne mise en place par la commune. Pour y accéder, vous avez reçu par le biais de votre enfant à l'école votre code abonné ainsi qu'un manuel d'utilisation.

N'hésitez pas à revenir vers l'accueil de loisirs pour toutes questions concernant ce nouvel outil.

RUBRIQUE : SÉNIORS



Et de 100 bougies !

En mai dernier, Marie-Jeanne Bonnet née Trinquier, fêtait ses 100 printemps à la Maison de retraite entourée de ses proches. Elle a pu souffler la bougie centenaire qui coiffait un excellent gâteau fort apprécié des nombreux convives. La mairie de Lacaune, représentée par son maire a tenu à lui offrir une jolie fleur pour ce bel événement.



Repas des Aînés 2025

Plus de 300 personnes se sont retrouvées ce 4 Juin 2025 pour profiter de ce moment convivial qu'est le traditionnel Repas des Aînés, offert par la mairie de Lacaune à ses administrés de plus de 60ans. Si le menu avait été concocté avec soin par Eric Bride, le traiteur aveyronnais, c'est Sandrine qui a mené l'après-midi au son de son accordéon. Les danseurs n'ont pas résisté bien longtemps et ont enflammé la piste de danse !

LES SENIORS EN VACANCES

visitent la Haute Corse !

DU 12 AU 21 SEPTEMBRE 2025

Dans le cadre du programme "Séniors en Vacances" mis en place par l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances, le Centre Communal d'Action Sociale de Lacaune-les-bains organise un séjour au cœur de la Corse du 12 au 21 septembre 2025.

QUI PEUT S'INSCRIRE ?

Les personnes âgées de **plus de 60 ans** au moment du séjour, **retraitées** ou sans activité professionnelle, **domiciliées** ou ayant une résidence secondaire sur la commune de Lacaune-les-bains.

A partir du 15 Juillet 2025, les places encore disponibles seront ouvertes aux personnes **extérieures à la commune** de Lacaune-les-bains (et remplissant les autres conditions).

INFOS et RESERVATIONS AUPRES DE LA MAIRIE
05.63.37.00.18 / relationcitoyen@lacaune.com

1156.51 €
par personne

OU

944.51 € par personne
bénéficiaire ANCV

+ 94€ pour une
chambre individuelle
(nombre limité)



Les personnes répondant aux critères du programme ANCV bénéficient donc d'une aide de **212€**.

Ils doivent justifier de ressources, mesurées sur la base du revenu net imposable, inférieures au montant maximal fixé par l'ANCV selon le nombre de parts du foyer fiscal.

Renseignez-vous en mairie pour savoir si vous êtes éligible.



Ce prix comprend :

- le transport (bus et ferry)
- le séjour en pension complète,
- les excursions,
- la taxe de séjour ,
- et l'assurance annulation.



Un acompte de 300€ sera demandé lors de l'inscription.

Le solde du voyage sera à régler au plus tard le 29 août 2025.

RUBRIQUE : SPORTS

Remise des Prix des «Sportifs de l'année»

Le 20 Juin dernier, à la salle Saint Michel, vous n'étiez pas moins de 200 participants à être venus assister à la remise des prix des sportifs lacauuais 2025. Une manière d'honorer nos nombreux champions mais également de remercier toutes les associations, tous les bénévoles, entraîneurs, familles, et/ou supporters qui accompagnent nos sportifs et passionnés tout au long de l'année.



Palmares 2025

Trophées de bronze

**Christine Rousset &
Véronique Calas**

*Finishers de l'UltraTrail
Trans Aubrac*

Trophée d'argent

Candice Sibourd
*Championne du Tarn
2000m marche*

Trophée d'or

Kaila Olivan
*Championne d'Europe
Solo Open Baton
Senior*

Zoom sur une asso :

MJC Lacaune - section Danse

La MJC de Lacaune a proposé des cours de danse contemporaine et de break dance destinés à tous. Tout comme l'année précédente, les danseurs contemporains ont pris part à un atelier d'une journée « Il n'y a pas d'heure pour danser » à la MJC de Téco, organisé par la Fédération Départementale. Cette expérience leur a offert l'opportunité de collaborer avec une compagnie professionnelle et d'explorer la création d'une chorégraphie. Une sortie est planifiée tous les ans pour l'ensemble des danseurs à Castres ou dans ses alentours, permettant d'assister à un spectacle de la Scène Nationale ou à un spectacle d'excellence. Pour ce qui est des breakdancers, ils ont fait leurs premiers pas dans l'univers du spectacle avec la compagnie des Ames Fauves à Lacaune lors de la représentation du 10 avril 2025 à l'Oc'Tave.

Le spectacle annuel de la MJC, accessible à tous, célèbre la fin de l'année en présentant les activités réalisées au cours de l'année.

L'année prochaine, un cours de danse rock sera organisé le mercredi soir à la Maison des Associations.

Toutes ces actions sont menées en collaboration avec la mairie et la Communauté de Communes, mais aussi grâce au soutien de nos enseignants renommés, animateurs et à l'implication accrue que nous espérons obtenir de nos bénévoles pour l'année prochaine. Si vous désirez nous rejoindre et pour tous renseignements : mjclacaune@gmail.com

Signé : Isabelle Hougnon

L'Espace des Sources Chaudes a 20ans

Déjà 20ans que l'Espace des Sources Chaudes a ouvert ses portes à Lacaune, rappelant de par son nom et son eau le passé thermal de notre ville avant même que le Centre de Bien-Être ne voit le jour.

Cet anniversaire sera fêté tout au long de l'année. Si vous avez manqué le Meeting de natation, les visites, l'aquafun ou la soirée des 20 ans du mois de mai, il est encore temps de s'inscrire pour la nocturne du 15 Juillet ou encore à l'aquaciné prévu le 22 octobre.

Avec plus de 45 000 entrées annuelles, l'Espace des Sources Chaudes est un véritable vecteur touristique des Monts de Lacaune et de ce fait un atout économique très marqué pour nos commerces, nos cafés, nos restaurants, notre hôtel ou encore notre camping.

N'oublions pas que cette infrastructure sert tout aussi bien les Lacauuais et autres habitants locaux de par les nombreuses activités proposées ou auprès des élèves. En 20 ans plus de 136.000 écoliers de 32 groupements scolaires différents ont été accueillis.

Une vraie réussite pour le territoire.



RUBRIQUE : CULTURE

Nouvelle exposition à la Médiathèque

Depuis un an maintenant, la Médiathèque de l'Enfant Sauvage profite de ses nouveaux et superbes locaux situés à l'étage du Pôle Culturel à la Balme. **Ouverte tout l'été les mercredis, jeudis et vendredis après-midis, de 13h30 à 18h15**, elle vous offre également cette année l'opportunité de découvrir l'exposition «Paysages d'Occitanie».

Cette exposition vous propose un grand voyage dans les plus beaux endroits naturels du monde ... mais sans quitter le sud de la France ! Durant deux ans, une équipe de photographes passionnés a sillonné les 13 départements de l'Occitanie pour repérer 120 lieux exceptionnels pour leur beauté et leurs richesses naturelles, mais également pour leur profonde filiation avec autant d'endroits ailleurs dans le monde, réels et rêveurs à la fois.

Alors franchissez les portes de la Médiathèque, et profitez de cette balade enchantée !



La Brebis Lacaune, super star !

2025 est l'année du centenaire de l'appellation d'origine contrôlée du Roquefort.

L'occasion de célébrer notre Brebis Race Lacaune, sans qui ce fromage ne pourrait exister ! En effet, c'est bel et bien le lait de cette race de brebis très précisément, qui entre dans la composition du célèbre fromage.

Le 24 mai dernier, à la suite d'une conférence passionnante de Madame Sylvie Vabre, historienne et maîtresse de conférence à l'université Toulouse Jean Jaures sur «l'Histoire de la Brebis Lacaune et du Roquefort», une plaque a été dévoilée sur le mur de la Tour de Calmels. Elle honore la mémoire de Ludovic de Naurois, à l'origine de la race à la fin du XIXème s./début du XXème s. .

Cette matinée orchestrée par le Groupement de Développement Agricole des Monts de Lacaune en partenariat avec la mairie, a été riche en échanges, et s'est clôturée par un buffet de produits du Terroir proposé par le Relais de Fusies.

Pas 1,... mais 2 festivals à venir !

Il y en aura pour tous et pour tous les goûts cet hiver à Lacaune ! C'est à l'Oc'Tave, la superbe salle de spectacle du Pôle culturel de la Balme que se tiendront non pas un, mais bien deux festivals hivernaux.

► Du 28 au 30 Novembre

La mairie, la communauté de communes, et Cinécran 81 vous proposent un tout nouveau rendez-vous : le Festival ContreChamps !

Le principe ? 5 séances sur le week-end de genres cinématographiques différents avec une animation ou une activité liée à chaque film proposé....

► Du 05 au 07 Décembre, c'est un festival de Théâtre

qui vous attend. Concocté en partenariat par la mairie et le service culture de la communauté de communes, ce festival vous promet un flot de représentations diverses et variées !

Réservez dès maintenant ces dates dans vos agendas et soyez patients : promis, on vous en dit plus très bientôt !



Le Pense-pas-bête de l'été

Animations Juillet

- 2 Juillet : Marché gourmand «Sète à nous»
- 3 Juillet : Cinéma plein air «Lilo et Stitch»
- 5 Juillet : Marché gourmand à Escande
- 6 Juillet : Tournoi annuel Questions pour un Champion
- 9 Juillet : Marché gourmand «Why not»
- 13 Juillet : Concert Musicales des Monts de Lacau
- 14 Juillet : Vide-greniers
- 14 Juillet : Feu d'artifice au château et bodéga
- 15 Juillet : Nocturne à l'Espace des Sources Chaudes
- 16 Juillet : Braderie des commerçants
- 16 Juillet : Visite décalée du village avec JOC'R
- 16 Juillet : Marché gourmand «Tof»
- 20 Juillet : Fête de la Charcuterie
- 23 juillet : Marché gourmand «80's wave»
- 23 Juillet : Visite décalée du village avec JOC'R
- 25 Juillet : Soirée Jeux Top Secret à Calmels
- 27 Juillet : Concert Musicales des Monts de Lacau
- 30 Juillet : Visite décalée du village avec JOC'R
- 30 Juillet : Marché gourmand «Culture & Traditions»

Animations Août

- 2 Août : Marché gourmand à Escande
- 6 Août : Braderie des commerçants
- 6 Août : Visite décalée du village avec JOC'R
- 6 Août : Marché gourmand «Fury»
- 7 Août : Visite commentée nocturne du village
- 13 Août : Marché gourmand «Gratt'de la Patt'»
- 13 Août : Visite décalée du village avec JOC'R
- 14 Août : Fêtes de Lacau - pétanque, bodéga, apéro-concert et soirée: Octane Music
- 15 Août : Fêtes de Lacau - rando vélo, belote, pétanque, bodéga, soirée: Pop Corn et DJ David
- 16 Août : Fêtes de Lacau - tindelous, pêche, brasero, jeux, pétanque, aligot, soirée : Trait d'Union Périé
- 17 Août : Fêtes de Lacau - rando, pétanque, bodéga, bal musette, soirée : Podium Equinoxe
- 17 Août : Concert Musicales des Monts de Lacau
- 20 Août : Marché gourmand «Manu Roig»
- 20 Août : Visite décalée du village avec JOC'R
- 24 Août : Concert Musicales des Monts de Lacau
- 31 Août : Concert Musicales des Monts de Lacau

Visites de Juillet et Août

Sentier de l'Enfant Sauvage

Visite commentée du mardi au jeudi à 14h30 - Réserve obligatoire auprès de l'Office de Tourisme
Visite libre : site accessible gratuitement

Maison de l'Histoire de la Charcuterie

Visite commentée le jeudi à 18h, vendredi et samedi à 11h30 - Réserve obligatoire auprès de l'Office de Tourisme

Filature Ramond

Visite commentée le mercredi 10h30 et 15h, vendredi et samedi à 15h - Réserve obligatoire auprès de l'Office de Tourisme

Musée Mémoires Lacaunaises

Visite libre : du mardi au dimanche
Visite commentée : Histoire de l'Enfant Sauvage de Lacau à Paris le vendredi 15h du 11/07 au 29/08

Maison Oberti

Visite libre : du lundi au samedi
Visite commentée : du lundi au samedi à 10h30 et 15h du 7/7 au 30/8

Lacau Miniatures

Visite sur réservation : tous les jours

Marché hebdo & foire mensuelle

Tout au long de l'année, retrouvez le marché hebdomadaire tous les dimanches matins, et la foire mensuelle, le troisième samedi de chaque mois.

Expo

Du 25 Juin au 24 Septembre : Exposition «Paysages d'Occitanie» à la Médiathèque (entrée libre les mercredis, jeudis et vendredis de 13h30 à 18h15)

Retrouvez toutes les animations de l'été et bien plus, à l'Office de Tourisme
Pôle culturel de la Balme - 05.32.11.09.45
contact@destinationhautlanguedoc.fr